

AMAR

●●●●●●●●

SIRENE ELECTRONIQUE
ES 130 A/02

NOTICE D'UTILISATION

La sirène électronique ES 130A/02, homologuée par le MINISTRE DE L'INTERIEUR sous le n° 55 AS, est AUTO-ALIMENTEE, AUTOPROTEGEE, et fonctionne en SECURITE POSITIVE.

Elle est livrée avec une batterie d'accumulateurs (soit 1 batterie 12 volts, soit 2 batteries 6 volts montées en série), destinée à assurer son autonomie.

1/ PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT:

La batterie incorporée étant raccordée, la sirène se trouve à l'ARRET lorsqu'une tension extérieure de 12 Volts, dite d'AUTOMAINTIEN lui est appliquée entre les bornes 1 (+) et 2 (Masse)

Elle se déclenche lorsque la tension à ses bornes 1 et 2 chute au dessous de 8 Volts ou disparaît.

Ainsi, la sirène fonctionne avec toute centrale d'alarme fournissant une tension continue de 12 Volts qui disparaît en ALARME.

---> Attention ! Le maintien en charge de la batterie incorporée est assuré par cette tension d'automaintien.

1.1 Temporisation:

En application des règlements administratifs, la sirène s'arrête automatiquement au bout d'environ 3 minutes de fonctionnement, même si la cause qui a provoqué le déclenchement subsiste.

Par contre, elle se déclenchera autant de fois qu'elle sera sollicitée par la centrale d'alarme.

1.2 Autoprotection:

La sirène est protégée contre l'arrachement par un microcontact, contre le démontage par un autre microcontact actionné par une des vis de fixation du capot, et bien sûr, par principe, contre la coupure du câble de liaison à la centrale.

2/ RACCORDEMENT:

